



Invitation – *Dîner-conférence*

Saison 2015-2016

Quelles solutions pour assurer la disponibilité de la main-d'œuvre?

La disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée est un élément clé pour assurer notre croissance économique. Or, le départ à la retraite des baby-boomers et le vieillissement rapide de la population impliquent que les entreprises auront de plus en plus de difficulté à combler leurs besoins en main-d'œuvre.

L'immigration est souvent citée comme l'une des avenues à privilégier pour remédier à la situation. Mais est-ce la seule solution?

Ce sujet est au cœur de l'actualité économique et des débats publics. Les réflexions entourant la nouvelle politique en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion et la Commission Godbout en sont de bons exemples.

Pour nous éclairer, des conférenciers de renom aborderont les thèmes de la participation au marché du travail des femmes, des travailleurs d'expérience et des immigrants.

Conférenciers :

Monique Jérôme-Forget, conseillère spéciale, Osler, et ministre des Finances du Québec de 2007 à 2009

Pierre-Carl Michaud, professeur en sciences économiques, École des sciences de la gestion, UQAM et titulaire de la Chaire Industrielle Alliance sur les enjeux économiques des changements démographiques

Thomas Gulian, directeur, Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants, Collège de Maisonneuve

Modérateur :

Alain Bélanger, professeur de démographie, INRS-Centre Urbanisation Culture Société, et président, Canadian Population Society

Quand : lundi 26 octobre 2015, de 12 h à 14 h

(Repas inclus, veuillez nous aviser de toutes restrictions alimentaires lors de l'inscription)

Où : Caisse de dépôt et placement du Québec
1000, place Jean-Paul-Riopelle, Montréal (salle B1.01)

Inscription :

25 \$ pour les étudiants membres

35 \$ pour les membres

45 \$ pour les non-membres et étudiants non-membres

Inscrivez-vous auprès de Tonie Scozzari par courriel à tonie.scozzari@economistesquebecois.com ou par téléphone au 514 847-5160. *Paiement sur place par chèque ou comptant seulement. Les cartes de crédit ne sont pas acceptées.*

Le nombre de places est limité. Date limite pour s'inscrire et pour annuler : **21 octobre 2015.**

